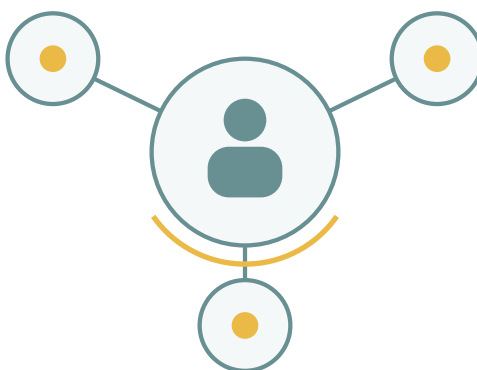




FICHE DE POSTE RÉFÉRENT HANDICAP (F/H)

MISSIONS, RESPONSABILITÉS ET COMPÉTENCES

Informier, orienter et accompagner les apprenants



Écoute, accompagnement et coordination

Identification et missions

1. Identification du poste

Intitulé du poste : Référent handicap.

Relations fonctionnelles : acteurs externes : Agefiph.

Cadre légal : article L. 5213-6-1 du Code du travail.

2. Mission générale

Le référent handicap est l'acteur pivot chargé d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes en situation de handicap (apprenants) tout au long de leur parcours professionnel ou de formation. Il coordonne la politique handicap de la structure et veille à l'accessibilité des environnements.

3. Activités et responsabilités principales

A. Accueil et accompagnement individualisé

Informier et orienter : accueillir les personnes en situation de handicap et les renseigner sur les démarches, notamment la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Adaptation du parcours : évaluer les besoins de compensation et coordonner les aménagements de poste (matériel, organisation, horaires) ou les adaptations pédagogiques.

Suivi de parcours : assurer des entretiens de suivi réguliers.

B. Pilotage et coordination de la politique handicap

Plan d'actions : élaborer, piloter et décliner le plan d'actions annuel en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Mobilisation des aides : gérer les relations avec les organismes financeurs et prestataires (Agefiph) pour mobiliser les aides financières et techniques.

Veille réglementaire : suivre les évolutions législatives et normatives liées au handicap et à l'accessibilité.

Réseau et profil du poste

C. Communication et sensibilisation

Réseau de partenaires : constituer et animer un réseau d'acteurs internes et externes spécialisés.

4. Profil

Formation

Formation spécifique ou certifiante au rôle de référent handicap fortement recommandée.

Compétences techniques (savoir-faire)

Maîtrise de la réglementation liée au handicap au travail, ou au handicap en formation / Qualiopi selon le cas.

Connaissance des différents types de handicap et des mesures de compensation.

Compétences en gestion de projet et en animation de réseaux partenariaux.

Capacité à rédiger des bilans, tableaux de bord et indicateurs de suivi.

Compétences comportementales (savoir-être)

Écoute active et grande capacité d'empathie.

Discrétion professionnelle et respect strict du secret médical et professionnel.

Sens de la diplomatie et aisance relationnelle pour dialoguer avec tous les niveaux de l'organisation.

Force de proposition, autonomie et orientation solutions.